

ACTIONS DPC/CLASSE VIRTUELLE

7 HEURES

Jusqu'à 308 €
d'indemnité*

RADIOPROTECTION DES PATIENTS EN ODONTOLOGIE



Format : classe virtuelle (en direct sur ZOOM). **Dates :** à partir de septembre 2025.

Nombre de participants : limité à 15.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les bases scientifiques des rayonnements ionisants ;
- Identifier les risques associés ;
- Maîtriser la réglementation en radioprotection ;
- Connaître les bons réglages ;
- Optimiser et analyser les pratiques professionnelles.

INTERVENANT

Julien Batard.

PROGRAMME

- Principes et effets biologiques ;
- Réglementations ;
- Cas cliniques ;
- Adopter les bonnes pratiques.



***Prise en charge DPC :
100 % + indemnité 44 €/h
de formation.**



→ Dates à retrouver
prochainement. Inscription
sur liste : [secretariat@sop.
asso.fr](mailto:secretariat@sop.asso.fr)